

La conférence organisée par le Centre européen du travail (CET-Europe) et le Comité européen de coordination (CEC), en coopération avec l'EZA, sur les défis structurels sur le marché de l'emploi le 18 et 19 juin dernier fut un large succès. Elle va contribuer à étayer les analyses en cours au sein du think tank du CET-Europe sur cette thématique et, plus précisément, sur ses conséquences et enjeux pour la Belgique.

Voici, brièvement, quelques-uns des grands points abordés lors de cet événement par un panel d'une grande qualité.

La première partie de la conférence fut l'occasion de présenter en détails la situation de l'entreprise sociale en Europe, les défis auxquels elle doit faire face aujourd'hui et son rôle pour lutter contre le chômage des jeunes. Giorgia Perra, chercheuse chez AICON en Italie, a souligné qu'il n'existe pas une définition univoque d'entreprise sociale. Elle a cependant rappelé la définition de l'entreprise sociale que le CESE conseille d'utiliser. Celle-ci se base sur des caractéristiques communes à ces entreprises telles que la poursuite d'objectifs prioritairement sociaux et non axés sur le profit, la production de biens et de services, le réinvestissement des bénéfices au profit du projet et non des actionnaires ou propriétaires, l'importance donnée à la participation et à la codécision ainsi qu'à la gouvernance et à la démocratie. Une définition qui se veut clairement très englobante tout en constituant une première étape dans la clarification du concept.

Dans le cadre de la Social Business Initiative publiée en 2011, trois dimensions-clés ont été soulignées

- Une dimension entrepreneuriale, c'est-à-dire la conduite de manière continue d'une activité économique ;
- Une dimension sociale, c'est-à-dire la poursuite prioritaire d'un objectif social, en particulier la fourniture de services sociaux d'intérêt général ;
- Une dimension liée à la gouvernance, c'est-à-dire l'existence de mécanismes à même de garantir la poursuite de l'objectif social.

Elle a aussi souligné l'importance de l'économie sociale en Italie qui donne une contribution non négligeable à l'économie italienne. Les coopératives emploient 500.000 personnes dont 74% sont des femmes et 63% dans les contrats à terme. Entre 2009 et 2014, le taux de croissance des coopératives est bien supérieur à celui des entreprises traditionnelles. Cela prouve que les entreprises sociales sont bien plus résilientes face à la crise économique.

Les enjeux principaux auxquels les entreprises sociales doivent faire face aujourd'hui sont les suivants :

- la réduction des dépenses publiques pour les services sociaux, cela risque d'avoir un impact sur les entreprises tributaires de fonds publics ;
- la nécessité de créer des nouvelles formes de production de valeur
- la nécessité de mesurer l'impact social

Sara Steimes du Service d'études de la CSC a présenté la situation du chômage des jeunes dans la Région de Bruxelles-capitale. Depuis 1989, la Région possède ses propres organes législatifs et exécutifs (gouvernement, parlement, etc...). Aujourd'hui, elle compte 1.167.951 habitants. Ce chiffre ne tient évidemment pas en compte toutes les personnes qui ne sont pas reprises dans les registres. Il y en aurait environ 100.000 en Belgique, dont un nombre très important à Bruxelles.

Il s'agit d'une population :

- en hausse constante, 23% d'augmentation en 10 ans internationale ;
- jeune, avec un âge moyen en 2014 de 37,4% et une répartition spatiale différente selon les communes. Plus jeunes au nord, plus vieille au sud : 33,37 à St-Josse, contre 42,50 à Watermael Boisfort ;
- et avec une forte composante étrangère (33,1%).

La région de Bruxelles est la 3ème Région la plus riche d'Europe : PIB de 62.039 €/habitant... et 20% du PIB national. Toutefois, 32% de la population est en situation de « risque de pauvreté », spatialement réparti. En effet, une grande disparité socio-économique existe entre le nord et le sud de la région, et une zone du croissant pauvre. Le taux de risque de pauvreté ou d'exclusion sociale est de 41,2% (contre 16,3% en Flandre, et 24,9% en Wallonie). On retrouve aussi une augmentation du nombre d'allocataires (40.000 personnes aidées CPAS) et une augmentation du nombre de personnes sans-abri (2.600 en 2014).

Le taux de chômage en Belgique est de 8,4%, à Bruxelles il est 18,4% et pour les jeunes 25%. Il faut aussi rappeler que l'année dernière ce taux était de 29%. On constate la différence par commune – lorsqu'on fait l'exercice par quartier, on constate que les quartiers du croissant pauvre atteignent des taux de parfois 40%. On constate aussi la corrélation assez logique entre le niveau de diplôme et la durée du chômage : les plus diplômés se retrouvent massivement dans la catégorie des chômeurs de courte durée (moins de 6 mois) ; alors que les moins diplômés se retrouvent dans la catégorie 6-11 mois et plus. À Bruxelles, 61% des demandeurs d'emplois de longue durée, n'ont qu'un faible niveau d'éducation.

Bruxelles compte en moyenne 14.800 jeunes demandeurs d'emplois inoccupés, dont 9200 sont faiblement qualifiés, et dont 5700 sont inactifs depuis plus d'un an. Pour tenter de résorber ce phénomène, la garantie jeune a été mise en place et

entend « redonner espoir à notre jeunesse ». Comment ? En finançant 6000 mesures dont : 3000 formations professionnelles, 2000 stages, 1000 emplois (dont les contrats d'insertion).

Si ces initiatives telles que la garantie jeunesse pourront déboucher sur plus d'emplois, il est sans doute un objectif important. Toutefois, il ne faut pas négliger la qualité de l'emploi. Il est regrettable que cette dimension ne soit pas reprise en compte dans le cadre de la garantie jeune. Il est aussi crucial de mettre en place un enseignement plus égalitaire et inclusif. Mais également des politiques transversales emploi-formation-enseignement qui répondent aux besoins du marché du travail.

Plusieurs aspects du chômage des jeunes ont été abordés de façon plus critique. Guillaume Cravero, Conseiller au Dialogue social et Égalités des chances à Business Europe (BE) à tenter de répondre aux questions suivantes

- Comment conduire les jeunes vers l'emploi ? Il faut équiper les jeunes avec les compétences requises par le marché du travail en favorisant des partenariats forts entre écoles et entreprises pour préparer les jeunes dès leurs plus jeune aux exigences du marché de l'emploi actuel et futur. Le système éducatif doit être beaucoup plus en lien avec les entreprises et les besoin du marché du travail. Il faut que le jeune puisse acquérir les compétences de bases. Sans ces bases il aura du mal à s'intégrer dans des dispositifs d'apprentissage. L'apprentissage des STEM sont également primordiales pour la compétitivité des entreprises et de l'innovation.

Il faut trouver les offres d'emplois là où elles se trouvent nécessitant de développer et de faciliter la mobilité inter régionales et transnationales des jeunes. Business Europe soutient la mobilité professionnelle des jeunes et adultes entre pays.

- La position de BE par rapport à la Garantie jeunesse : C'est une initiative intéressante pour les employeurs qui n'a pas l'obligation de donner un emploi mais une activité. BE avoue que pour le moment cette initiative a très peu de retombées et espère qu'avec le récent apport d'un milliard d'€ de la Commission européenne cette initiative puisse vraiment démarrer dans l'ensemble des États membres.
- Accord Cadre d'action sur les jeunes signée en avril 2013 e collaboration avec la CES. Cet accord couvre 4 thèmes : l'éducation, la transition de l'école au travail, l'emploi et l'esprit d'entreprise. Il indique, pour chaque thème, les actions à court et à long terme que peuvent prendre les partenaires sociaux, ainsi qu'un nombre de recommandations à l'intention de la Commission européenne et des États membres. Cet accord-cadre s'inspire de pratiques existantes et en suggère de nouvelles. Le but est de contribuer à la croissance, l'emploi des jeunes et à la cohésion sociale. Cet accord n'intervient malheureusement très peu dans le débat national.

Ensuite une table ronde sur la plus-value des entreprises sociales comme levier d'intégration socioprofessionnelle des publics peu qualifiés a réuni des représentants de 5 pays (BE, BG, FR ,IT et UK) Ceux-ci ont souligné qu'une définition unanime d'entreprise sociale n'existe pas au niveau européen et que des différences peuvent être constatées entre les différents États membres. Les orateurs étaient toutefois d'accord pour dire que ces différences concernait surtout les législations, en revanche les éléments-clés de l'entreprise sociale – objectif d'intérêt général poursuivi (social, sociétal, environnemental), gouvernance démocratique – sont les mêmes partout en Europe. L'ensemble du panel a reconnu de façon unanime la plus-value de l'entreprise sociale et le besoin urgent de la soutenir au travers des initiatives nationales et européennes.

Au niveau propositionnel, plusieurs éléments ont été débattus : certains des intervenants de la table ronde ont insisté sur l'importance d'investir dans la visibilité et la reconnaissance de l'entreprise sociale ainsi que dans des financements appropriés (microfinancement). Une meilleure connaissance et reconnaissance du secteur à travers la recherche et la collecte de données statistiques, la promotion de l'entrepreneuriat social dans l'enseignement ou encore des actions pour favoriser la passation de marchés publics favorables aux entreprises sociales sont autant d'autres enjeux pointés au cours du débat.

Il a également été suggéré de proposer une vaste campagne au niveau européen pour développer une culture de l'entreprenariat social. Pour rendre plus visibles les bénéfices de l'entreprise sociale, il est essentiel de partir de l'évaluation des performances sociales autres que les résultats purement économiques. Il faut souligner la nécessité de disposer d'instruments permettant de mesurer et de valoriser l'impact et la performance sociale des activités des entreprises sociales.

La création de d'un label européen a également été évoquée, même si certains orateurs ont aussi fait remarquer que la mise en place de ce label est débattue depuis des années. Enfin, une partie du panel a mis en avant la nécessité, à plus long terme, de travailler à une plus grande convergence économique dans la zone Euro – notamment à l'aide de transferts et d'une solidarité intra-européenne accrue et d'une harmonisation fiscale.

Miet Lamberts, chercheuse à l'Institut de recherche du travail et de la société – HIVA de l'Université Catholique de Leuven nous a présenté une étude réalisée en collaboration avec EZA relative aux politiques inclusives pour les groupes vulnérables sur le marché du travail élaborées dans les États membres et en particulier en ciblant le chômage des jeunes. Pour mieux lutter contre ce phénomène, il est primordial :

- de bien connaître les besoins du marché du travail;
- analyser le marché du travail des jeunes et en vérifier que le travail proposé est décent et permet aux jeunes de s'insérer durablement sur le marché du travail est une donnée cruciale pour déterminer les besoins spécifiques de

chaque pays et définir des politiques et programmes d'emploi répondant aux besoins des jeunes et du marché du travail ;

Les initiatives d'emploi doivent se baser sur la mise en place de partenariats entre la société civile les autorités publiques, les acteurs de l'enseignement et de la formation, les partenaires sociaux et les entreprises.

En conclusion, si l'ensemble des intervenants ont reconnu la nécessité d'encourager l'entrepreneuriat social en Europe, pour ce faire : il faudrait établir une définition européenne sans équivoque de l'économie sociale en Europe. Il existe une définition mais qui est beaucoup trop large permettant l'accès aussi bien au secteur marchand que non marchand d'intégrer ce secteur ;

Il est absolument nécessaire de revoir le système de l'enseignement en Europe en favorisant l'apprentissage dès le plus jeune âge, de développer des partenariats systématiques entre écoles, opérateurs de formations et entreprises afin de répondre au plus près à l'évolution du marché du travail ;

Pour que la Stratégie Europe 2020 soit réellement efficace il est nécessaire d'en faire un outil contraignant et que les États membres respectent leurs engagements.

Il est important également de pouvoir faire une évaluation intermédiaire de la Garantie Jeunesse et de l'initiative Emploi Jeune afin de s'assurer que les objectifs sont bien atteints et ne servent pas uniquement à financer les activités des services publics de l'emploi et de la formation. Les acteurs de la société civile et en particulier le secteur associatif qui est en contact direct sur le terrain avec les jeunes et les personnes les plus éloignées du marché du travail.

